L'Office du crédit inscrit à l'actif de la province la somme de \$500,000, représentant la richesse nouvelle: le pont.

L'entrepreneur a fait un profit, il a versé un salaire à ses employés, il a payé les fournisseurs de matériaux, et ce grâce aux \$500,000, qui constituent une créance sur la production de la communauté. C'est le passif, en contrepartie de l'actif. Si aucun d'eux ne se servait de cet argent, il y aurait simplement une richesse de plus dans la province, sans que rien ne soit changé, par ailleurs. Évidemment, cet argent, au moins en bonne partie, est utilisé. Il sert à acheter de la nourriture, des habits, des chaussures, à payer le logement, le transport, des remèdes, etc. Tous ces achats constituent la consommation et ont aussi pour effet de provoquer plus de production.

L'agriculture et l'industrie peuvent augmenter leur production tant qu'elles ne sont pas rendues à leur maximum. Point n'est besoin d'une longue enquête pour découvrir qu'une partie considérable de la production est aujourd'hui inutilisée ou gaspillée.

En supposant que l'augmentation provoquée par les crédits émis pour le pont suffise à elle seule à répondre à la demande augmentée, le pont sera payé grâce à cette augmentation de production.

Le pont, en effet, aura été payé par le travail de ses constructeurs. Et ces constructeurs auront été payés en réalité par la production augmentée de la communauté. La collectivité aura acquitté le coût de son pont sous forme de travail, de produits, de services, sans avoir eu à se priver ou à diminuer son niveau de vie.

Dans le cas contraire, où la consommation financée par les \$500,000 augmenterait sans que la production augmente, la consommation deviendrait plus forte par rapport à la production. Le résultat serait une hausse du prix rajusté. Les acheteurs obtiendraient moins de produits pour leur argent Ce serait l'équivalent, après coup, d'une taxe sur le niveau de vie des citoyens. Il est probable que le résultat se situerait quelque part entre ces deux extrêmes.

Mais dans n'importe quel cas, les consommateurs, par le rajustement du prix, obtiennent toute la production offerte à leur besoins. Et dans tous les cas aussi, chaque citoyen demeure assuré, grâce à son dividende, d'une part, et de la production disponible. Il faut envisager le système dans son ensemble pour comprendre qu'il sauvegarde à la fois les droits de chaque personne et les aspirations de la collectivité, tout en reflétant exactement les faits de la production et de la destruction de la richesse, tant publique que privée.

Si l'on juge que le capitalisme est supérieur au socialisme ou au communisme, il faut donc conserver le capitalisme. Mais si l'on juge que le capitalisme ne donne pas satisfaction à tous, nous devons tout simplement bien le connaître et bien l'analyser, afin de le corriger, tout en conservant ses forces et ses qualités. Voilà la logique toute simple. Ne rien détruire de ce qui est bon, mais redresser tout simplement ce qui est dévié.

Ce n'est pas en créant de nouvelles dettes, par des emprunts, qu'on pourra payer ses dettes! Et je pense que l'État doit reprendre sa souveraineté financière. L'État doit reprendre le contrôle de l'émission et du volume de la monnaie et du crédit. Il l'exercera par une commission indépendante, jouissant de toute l'autorité nécessaire pour atteindre son but, soit le financement des biens et des services publics.

[Traduction]

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, ce serait épatant si nous pouvions disposer de tout cet argent dont il est question dans la motion sans payer d'intérêt et je suis sûr que nombre de municipalités se hâteraient alors de construire quelque édifice ou de réaliser tout autre projet. On commencerait peut-être à construire sans discernement. Je crois cependant que la motion aurait été plus raisonnable si le parti qui l'a présentée avait prévu des limites ou établi des priorités dans l'ordre des travaux à entreprendre avec cet argent. Je crois que tous, même les députés créditistes assis à ma gauche, nous reconnaissons qu'il existe quelques restrictions quant aux ouvrages que nous pouvons construire dans un temps donné. Il est certain que nous assisterions à une flambée économique si nous mettions trop d'argent en circulation dans un court laps de temps.

Je sais que les députés assis à ma gauche ne seront pas d'accord avec moi, mais j'estime que ce serait une bonne idée, en période de prospérité, de créer des réserves de projets, si je puis dire, par exemple, des hôpitaux, des écoles, des ponts, des foyers pour vieillards et des immeubles gouvernementaux de toutes sortes. Ensuite, je suggère que les différentes localités fassent une liste de leurs priorités par ordre d'ancienneté, d'urgence, de coût; ces banques ne seraient créées qu'à des époques relativement prospères. Lorsqu'une récession frapperait une région précise ou que l'ensemble du pays se trouverait menacé d'une crise économique, nous pourrions alors commencer à réaliser certains de ces projets afin de contrebalancer le ralentissement économique d'une communauté ou de réduire le chômage. Il est arrivé trop souvent jadis,